

## Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

**Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 27 septembre 2010 à 12h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.**

### Présence :

- M. Jean-François Rouleau, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Serge Forest, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué substitut Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Jean-Claude Dumas, délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

### Personnes ressources :

- M. Denis Gélinais, directeur du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement
- M. Dominic Provost, directeur général MRC et CLD du Haut-Saint-François
- M. Claude Brochu, directeur général par intérim de la Régie
- M. Daniel Lapierre, directeur général adjoint de la Régie
- Mme Geneviève Morin, secrétaire-administrative de la Régie
- Mme Véronique Bruneau, secrétaire de la Régie

### 1) Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte.

### 2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

### 3) Adoption de l'ordre du jour

#### Résolution 2010-09-27-0072

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée telle que proposé en y supprimant le point 7) et 8). L'ordre du jour se lit donc maintenant comme suit :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal
  - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 23 août 2010 ;
  - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Période de questions des personnes présentes ;
- 6) Adoption du budget 2011 ;
- 7) **supprimé** ;
- 8) **supprimé** ;
- 9) Règlement numéro 6 : rémunération des membres du CA ;
- 10) Plan de communication
- 11) Entente traitement des eaux Val Saint-François ;
- 12) Règlement numéro 5 :
  - a) Approbation par MAMROT ;
  - b) Résolution pour emprunt temporaire ;
- 13) Comité de vigilance ;
- 14) Suivi des dossiers
  - a) Garage d'entretien : calendrier des travaux;
  - b) Contrat de travail collectif des employés de Valoris ;
  - c) Passif environnemental ;
  - d) Valeur économique ;
  - e) Projet biométhanisation ;
  - f) Tonnage

- g) Correspondance Ministère des Transports
- 15) Affaires nouvelles
  - a) Système d'effarouchement Agri-SX
  - b) Résolution Allemagne
- 16) Date des prochaines réunions ;
  - 28 octobre 2010 à 12h30
  - 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois
- 17) Levée de l'assemblée.

Adopté

#### 4) Procès-verbal

Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 23 août 2010 ;

#### Résolution 2010-09-27-0073

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 23 août 2010.

Adopté

#### 5) Période de question des personnes présentes

Aucune personne présente.

#### 6) Adoption du budget 2011

En préalable, M. Claude Brochu apporte le point à l'effet que son contrat actuel de travail prend fin cette semaine. Il nous fait part de la proposition du comité technique à ce sujet. Les membres sont d'accord avec cette recommandation pour faire un nouveau contrat de travail d'octobre 2010 à décembre 2011 avec une entente de préavis de 2 mois pour une rupture de contrat d'une part ou de l'autre.

#### Résolution 2010-09-27-0074

Proposé et résolu unanimement qu'un nouveau contrat de travail intervienne entre M. Claude Brochu et Valoris d'octobre 2010 à décembre 2011 avec une entente de préavis de 2 mois pour une rupture de contrat d'une part ou de l'autre. Il est également résolu d'autoriser la présidente à signer ledit contrat de la part de la régie.

Adopté

M. Claude Brochu nous présente un suivi budgétaire ainsi que le budget pour l'année 2011. Plusieurs discussions et explications sont données sur ce sujet.

#### Résolution 2010-09-27-0075

Proposé et résolu unanimement d'adopter le budget 2011 suivant tel que présenté par M. Claude Brochu :



## BUDGET 2011

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

	MEMBRES	AUTRES	TOTAL	T MEMBRES	AUTRES
TONNAGE PRÉVU 2010	8 643	19 486	28 129	50	60
TONNAGE PRÉVU 2011	8 643	20 000	28 643	50	60
INFLATION	2.00%				
	BUDGET ADOPTÉ	BUDGET MODIFIÉ	DÉPENSES 40 179	DÉPENSES PROJETTÉES	BUDGET

POSTE	DESCRIPTION	23 AOUT				
		10	31 aout 10	31 DÉC. 2010	2 011	
<b>REVENUS</b>						
31100	DECHETS MUNICIPALITE MEMBRE	420 000	420 000	289 918	432 155	432 155
31300	DECHETS AUTRE	1 296 000	1 296 000	765 438	1 169 177	1 200 000
31350	QUOTE PART MRC DEV. ÉCONOMIQUE	0	0		45 373	45 373
31400	MATERIEL RECOUVREMENT	0	0	8 633	10 000	10 000
31500	REVENUS PESEE	22 000	22 000	20 680	25 000	25 000
32100	LOCATION DE TERRAIN	15 000	15 000	7 757	15 000	15 000
32200	LOCATION DE BATIMENT	65 000	65 000	14 175	40 000	65 000
32300	TRAITEMENT DES EAUX	139 517	139 517	0	120 000	120 000
32400	VENTE DE SABLE	0	0	11 057	15 000	15 000
32500	ENTRETIEN VOIE D'ACCES	4 007	4 007	0	4 000	4 000
32600	AUTRE	0	0	6 000	6 000	
33100	REVENUS D'INTÉRÊT	5 000	5 000	0	1 000	1 000
33200	VENTE DE BOIS	0	0	0	0	0
33300	REVENUS POSTE FERMETURE LES	68 640	103 640	74 687	118 717	57 500
<b>BÉNÉFICES BRUTS</b>		<b>2 035 164</b>	<b>2 070 164</b>	<b>1 198 345</b>	<b>2 001 423</b>	<b>1 990 028</b>
<b>CHARGES</b>						
41090	SALAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				10 200	12 000
41100	SALAIRE PROFESSIONNEL	44 853	44 853	29 539	56 066	68 625
41200	SALAIRE SECRÉTAIRE	35 969	35 969	13 497	22 744	29 891
41300	SALAIRE TRAITEMENT DES EAUX	41 257	41 257	20 217	43 257	68 054
41400	SALAIRE OPÉRATEUR	62 830	62 830	46 200	70 537	71 579
41500	SALAIRE BALANCE	35 173	35 173	19 682	33 954	37 061
42100	BENEFICES MARGINAUX	41 969	41 969	23 333	45 518	52 658
42200	FRAIS D'ADMINISTRATION MRC				15 000	0
42250	SUBVENTION CLD DEV ÉCONOMIQUE				45 373	45 373
43100	FRAIS DE POSTE	1 500	1 500	398	700	1 000
43200	TÉLÉPHONE	1 500	2 000	1 519	2 000	2 000
43300	FOURNITURE DE BUREAU	5 000	17 000	12 038	20 000	15 000
43400	TAXES MUNICIPALES	10 000	10 000	0	10 000	10 000
43500	FRAIS D'ASSURANCES	10 000	34 000	33 026	34 000	34 000
43600	ÉLECTRICITÉ	5 000	9 000	5 105	9 000	9 000
43700	INFORMATIQUE	10 000	10 000	2 397	4 000	4 000
43800	SERVICES JURIDIQUES	5 000	8 000	6 915	10 000	10 000
43900	FRAIS DE DÉPLACEMENT	5 000	5 000	4 188	6 000	6 000
44100	GRAVIER	30 000	30 000	11 306	16 959	17 000
44200	RECOUVREMENT FINAL LES	5 000	40 000	21 818	44 000	0
44300	ENTRETIEN TERRAIN	10 000	10 000	875	2 000	5 000
44400	CORRECTIF AU SITE	15 000	15 000	1 351	2 000	5 000
44500	DÉNEIGEMENT	3 000	3 000	871	3 000	3 000
44600	ENTRETIEN BALANCE	5 000	5 000	0	1 000	2 500
44700	ENTRETIEN VOIE D'ACCÈS	10 000	10 000	5 816	10 000	10 000
44800	SERVICE TECHNIQUE	10 000	10 000	2 023	5 000	5 000
44900	BANC DE GRAVIER	5 000	5 000	360	2 000	5 000
45000	ENTRETIEN BATIMENT	1 500	8 000	6 494	9 741	10 000
45300	FONDS POST FERMETURE	90 000	90 000	56 259	84 388	85 929
45400	ANALYSE EAUX SOUTERRAINES	8 000	8 000	0	8 000	8 000
46100	IMMATRICULATION	200	200	135	400	400
46200	ENTRETIEN ET REPARATION	25 000	25 000	25 699	38 548	35 000
46300	ESSENCE ET HUILE	40 000	40 000	24 568	40 000	40 000
<b>DÉPENSES LES</b>						
47100	ENTRETIEN ET REPARATION LES	40 000	40 000	22 402	40 000	40 000
47200	ÉLECTRICITÉ LES	27 900	27 900	19 669	29 504	30 000
47300	PRDUIT CHIMIQUE LES	24 000	24 000	10 563	15 844	20 000
47400	ANALYSE LES	18 000	18 000	16 058	24 087	25 000
47500	OPÉRATION LES	32 000	40 000	37 047	40 000	0
<b>FIN DÉPENSES LES</b>						
47760	SUIVI DES TRAITEMENTS DES EAUX LET	75 000	75 000	11 478		
47760	ÉLECTRICITÉ	0	0	0	12 900	33 000
47760	PRODUITS CHIMIQUES	0	0	0	0	5 800
47760	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	0	0	0	0	17 400
47760	TOURBE	0	0	0	4 860	11 500

47760	ENTRETIEN EXTÉRIEUR	0	0	0	0	1 000
47760	ANALYSES	0	0	0	3 432	3 500
47760	VIDANGE DES BASSINS	0	0	0	4 000	8 000
	PROVISION RECOUVREMENT FINAL					
47765	CELLULE LET	180 000	180 000	112 518	168 776	171 859
47810	DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATIONS	92 500	122 500	7 839	43 000	49 500
47860	ETUDE PASSIF ENVIRONNEMENTAL	0	24 000	17 880	24 000	
47870	ETUDE VALEUR ÉCONOMIQUE				100 000	
49100	MAUVAISES CRÉANCES	5 000	5 000	0	5 000	7 694
49200	FRAIS DE FINANCEMENT				124 225	126 438
	VIREMENT AUX ACTIVITÉS					
49300	D'INVESTISSEMENT	968 013	856 013	490 667	777 028	743 267
	TOTAL DES CHARGES	<b>2 035 164</b>	<b>2 070 164</b>	<b>1 121 748</b>	<b>2 122 042</b>	<b>2 002 028</b>
	SURPLUS (DÉFICIT)			76 597	-110 419	0

Adopté

### 9) Règlement numéro 6 : rémunération des membres du CA

AVIS DE MOTION est donné par M. Robert Roy à l'effet qu'il sera adopté lors d'une prochaine assemblée le règlement numéro 6 : rémunération des membres du CA.

Copie du projet de règlement numéro 6 était annexé à la présente convocation.

### 10) Plan de communication

M. Dominic Provost avait préparé un document envoyé aux membres du comité du plan de communication et suite à la lecture de celui-ci le comité devra se rencontrer afin de se pencher sur les priorités.

### 11) Entente traitement des eaux Val Saint-François

La MRC du Val Saint-François a demandé à la Régie une proposition pour avoir un coût unitaire d'enfouissement à la tonne ainsi qu'un coût pour recevoir les eaux de lixiviation de leur lieu d'enfouissement technique. Nous recevons en ce moment déjà les eaux, une entente a été convenue pour ce point.

### Résolution 2010-09-27-0076

Proposé et résolu unanimement de répondre à la MRC du Val Saint-François de la façon suivante :

Proposition 5 ans : 2010-2011 : 60.00\$ la tonne plus redevance

Balance des 5 ans : maximum 10.00\$ la tonne de plus que les municipalités membres

Contrat renouvelable avec un délai de 6 mois pour annulation de part et d'autre.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer la dite entente avec le Val St-François s'il y a lieu.

Adopté

La présente offre s'appliquerait également à la ville de Lac Mégantic.

### 12) Règlement numéro 5

#### a) Approbation par MAMROT

Une copie de la lettre du MAMROT était jointe à la présente convocation afin de confirmer l'approbation du règlement numéro 5, décrétant un emprunt de 693 174\$.

## **b) Résolution pour emprunt temporaire**

### **Résolution 2010-09-27-0077**

Proposé et résolu unanimement que la Régie autorise M. Claude Brochu à entreprendre les démarches afin d'obtenir un emprunt temporaire de 500 000\$ si nécessaire à la caisse populaire des Hauts-Boisés, en attente de l'obtention du financement permanent du règlement numéro 5 et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le dit emprunt.

Adopté

## **13) Comité de vigilance**

M. Serge Forest nous faire part que la personne mandatée pour faire partie du comité pour la Ville de Sherbrooke n'est toujours pas nommée et qu'il reviendra avec le nom dès que possible. Il est convenu que la première réunion se tiendra en même temps qu'une visite sur le site pour les membres du comité et les élus. Celle-ci se tiendra samedi le 9 octobre 2010 à 10h00 avec un siège vacant pour la Ville de Sherbrooke.

## **14) Suivi des dossiers**

### **a) Garage d'entretien : calendrier des travaux**

M. Claude Brochu nous présente le calendrier des travaux effectués par Construction Longer pour le garage LET. Il nous mentionne que l'échéancier devrait se terminer en décembre 2010.

### **b) Contrat de travail collectif des employés de Valoris**

M. Claude Brochu nous mentionne qu'il a fourni à Me Bernadette Doyon toutes les informations nécessaires pour la réalisation du contrat de travail. Elle devrait donner suite sous peu.

### **c) Passif environnemental**

L'étude sur le passif du LES devrait être déposée d'ici la fin septembre.

### **d) Valeur économique**

M. Claude Brochu mentionne que M. David Quirion de RCGT va faire tout ce qu'il peut pour déposer son projet de valeur économique au début novembre, mais à cause du retard des états financiers de la MRC et de l'étude du passif environnemental, il y aura probablement un délai.

### **e) Projet biométhanisation**

Une rencontre a eu lieu entre le comité technique et la firme d'ingénieurs SM le 20 septembre 2010. M. Dominique Lafleur devrait revenir au comité technique dans les prochains jours pour donner suite au dossier.

### **f) Tonnage**

M. Claude Brochu mentionne aux élus qu'un changement a été apporté au tableau de tonnage en y ajoutant le tonnage des entrées de GSI.

Copie du tableau sur les tonnages en date du 31 août 2010 était joint à la présente convocation.

### **g) Correspondance Ministère des Transports**

Copie de la lettre reçue confirmant l'acceptation par le ministère des Transports de notre demande d'identification du site d'enfouissement sur les routes numérotées était jointe à la présente convocation. Des panneaux seront installés à partir de la route 112 à Westbury, ainsi qu'à partir de la route 108 à Bury.

## 15) Affaires nouvelles

### a) Système d'effarouchement Agri-SX

#### **Résolution 2010-09-27-0078**

Il est proposé et résolu unanimement que la Régie autorise M. Daniel Lapierre à procéder à l'achat d'un système d'effarouchement de la compagnie Agri-SX pour éloigner les goélands du site d'enfouissement après vérification des soldes disponibles au règlement d'emprunt s'il y a lieu.

Adopté

### b) Mission biométhanisation Allemagne

#### **Résolution 2010-09-27-0079**

Proposé et résolu unanimement que la Régie autorise M. Claude Brochu à se rendre en Allemagne pour la mission sur la biométhanisation du 17 au 23 octobre 2010.

Adopté

## 16) Date des prochaines réunions

La prochaine réunion se tiendra lundi le 25 octobre 2010 à 12h30. Par la suite, les réunions s'il y a lieu, auront lieu comme déjà planifiée le 4<sup>e</sup> lundi de chaque mois jusqu'au 31 décembre 2010.

## 20) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 14h30.

---

Mme Nicole Robert, présidente

---

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier